

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7311096001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7311096001>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 novembre 2022** sur **Actu.fr - le Haut Anjou**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*SARL SPASSIMA
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 4 rue de l'Hôtel de Ville, 49300 CHOLET
507 716 405 RCS ANGERS*

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 31/10/2022, la société JML, SARL au capital de 50 000 €, dont le siège social est 8 rue Edouard Ripoche, 49300 CHOLET, immatriculée au RCS ANGERS sous le numéro 802 238 774 a, en sa qualité d'associée unique de la société SARL SPASSIMA, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SARL SPASSIMA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'ANGERS.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex



